

DEMANDE DE FINANCEMENT 2023

**SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT
D'APPEL A PROJET**

Dossier à adresser au plus tard le : 25 janvier 2023

Pour les animations se déroulant entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2023

Dépôt de dossier par mail : direction.generale@cdcvam.fr ou par courrier à adresser à :

A l'attention de Monsieur le Président
Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault
15 rue Pernelle
61120 VIMOUTIERS

Le présent dossier a vocation à permettre au porteur de projet d'établir une demande de financement visant les situations suivantes :

1) Demande de subvention de fonctionnement

La subvention de fonctionnement a pour but de financer les actions habituelles du porteur de projet (cette subvention vise principalement les associations du territoire relevant du champ de compétence de la CDCVAM) lui permettant d'organiser les différentes actions annuelles.

2) Demande de subvention d'investissement

La subvention d'investissement doit permettre l'acquisition de matériels structurant pour le devenir de l'association.

3) Demande de financement dans le cadre de l'appel à projet

Cet appel à projets prévoit une labellisation à 3 niveaux :

- Niveau 1 (tout porteur de projet éligible) : labellisation « Terre de Richesses #2023 », sans soutien financier, pour les projets de qualité répondant aux objectifs poursuivis par la CDC VAM.
- Niveau 2 (associations à but non lucratif exclusivement) : labellisation « Terre de Richesses #2023 », assortie d'une subvention forfaitaire de 100 € par animation de la CDC VAM pour les meilleurs projets ;
- Niveau 3 (associations à but non lucratif exclusivement) : labellisation « Terre de Richesses #2023 », assortie d'une subvention de la CDC VAM contribuant au financement de l'événement dans la limite de 50% du plan de financement, plafonnée à 5 000 € et d'un montant minimum de 1 000 € pour les événements d'envergure régionale ;

La labellisation donnera lieu à un référencement au sein de l'agenda de la CDC VAM, des guides et communications publiées par la CDC VAM. Les événements pourront ainsi bénéficier d'une visibilité auprès des publics.

Ces événements devront présenter un caractère inédit, le but étant d'encourager le développement d'une offre nouvelle d'animations ou de renforcer l'existant.

PROJETS ELIGIBLES

Critères d'attribution :

- L'animation doit se dérouler entre le 1^{er} janvier 2023 et 31 décembre 2023, sur au moins une des communes de la CDC VAM ;
- L'animation doit avoir un intérêt communautaire et s'adresser à tous publics ;
- L'animation doit relever du champ artistique, culturel ou des loisirs ;
- L'animation doit s'inscrire dans l'un des enjeux de développement touristique et culturel identifié par la CDC VAM et détaillés ci-dessus.

Sont exclus du dispositif : toutes les manifestations communales (cirque, fanfare, fête de la musique, feux d'artifice, commémoration, etc....), les compétitions sportives (hors à caractère national et international qui sont éligibles), les projets scolaires, les manifestations à caractère commercial, religieux, humanitaire, caritatif, politique, syndical...

Une fois ces critères respectés par l'organisateur, le dossier sera évalué et noté sur la base de valeurs qualitatives telles que :

- La prise en compte de l'impact de la manifestation sur l'économie locale et l'engagement des organisateurs en matière de développement durable ;
- Le caractère attractif et vivant du projet, répondant de manière appropriée aux attentes des habitants ;
- L'attractivité de l'activité ou de l'animation et sa contribution au rayonnement du territoire au moins départemental, voire régional, national ou même international ;
- Le caractère original et novateur de l'activité ou l'animation ;
- L'inscription dans une démarche de réseau d'acteurs de la CDC VAM. Les démarches s'inscrivant dans la thématique TERROIR, telle que définie au point « Contexte d'attribution », seront privilégiées ;
- Un modèle économique équilibré et viable : le dossier comprendra une présentation du plan de financement avec dépenses et recettes attendues (préciser si l'accès à la manifestation sera libre ou payant)
- Le caractère durable de la manifestation : impact écologique, gestion des déchets, approvisionnement local, accessibilité en cyclo et transports en commun...
- La durée de l'évènement ou sa récurrence envisagée
- La qualité de la communication autour de l'évènement.

CRITERES D'ELIGIBILITE

Ce dossier de demande de subvention est largement ouvert. Seules les collectivités sont exclues.

Autres critères :

- Le nombre de projets par porteur de projet n'est pas limité
- Le porteur de projet pourra se voir attribuer une subvention de fonctionnement et/ou d'investissement.
- Le porteur de projet doit autofinancer, sur fonds propres ou sur recettes prévisionnelles, au moins 25 % du projet.
- Les projets devront être réalisés dans la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023. Un bilan du projet avec à l'appui des justificatifs de dépenses, sera adressé à la CDC VAM au plus tard en mars 2024 et au plus tard avec toute demande effectuée au titre d'une éventuelle demande pour l'année 2024.
- Si le projet financé n'est pas réalisé avant le 31 décembre 2023, la subvention sera considérée comme caduque et la CDC VAM sera en droit de récupérer tout ou partie de la subvention via l'émission d'un titre de recettes.
- Valorisation de la subvention : Le porteur de projet devra faire valoir le logo de la CDC VAM et citer le soutien de la CDC VAM sur les documents de communication. De plus, le porteur de projet devra lors de son animation assurer la promotion de la CDC VAM : distribution de flyer, mise en place de l'Office de Tourisme Itinérant (selon disponibilité), ou tout autre support qui pourra être fourni sur demande et en concertation avec la CDC VAM.
- La CDC VAM relaiera, en complément de la communication assurée par le porteur de projet, les informations concernant les animations, dans le cadre d'une programmation CDC VAM et TERRE DE RICHESSES, dans l'agenda culturel et dans le guide de l'été largement diffusé sur le territoire.

FORME DES AIDES ATTRIBUEES

Les dossiers sont à envoyer pour le 25 janvier 2023, par courriel à : direction.generale@cdcvam.fr ou à l'adresse suivante : Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault, 15 rue Pernelle, 61120 VIMOUTIERS

Pour toutes les demandes, la CDC VAM vérifiera la complétude du dossier, l'éligibilité du projet.

Les subventions seront attribuées par l'assemblée délibérante dans la limite des crédits disponibles. Un courrier de notification sera adressé à l'organisateur et précisera notamment le montant de la subvention accordée, les modalités de versement, les conditions d'obtention de la subvention, les justificatifs et les délais de réalisation du (ou des) projet(s) ...

En cas d'avis défavorable, l'organisation recevra un courrier d'information.

Une convention de partenariat sera ensuite signée par les deux parties, fixant les engagements de chacun et les modalités de versement.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Réception des dossiers :	25 janvier 2023 au plus tard
Instruction des dossiers :	fin 28 février au plus tard (y compris éventuelle audition des dossiers éligibles à une aide de niveau 3)
Décision de l'assemblée délibérante :	mars 2023

ENGAGEMENTS DE L'ORGANISATEUR

L'organisateur s'engage à :

- Informer la CDC VAM de toute annulation, changement de date, évolution significative de l'animation ou toute autre information importante. En cas de non-réalisation de l'animation, l'organisateur s'engage à restituer intégralement des sommes versées par la CDC VAM ;
- Mettre en place une communication significative autour de l'événement, en lien avec les services Tourisme et Communication de la CDC VAM, à intégrer systématiquement le logo de la CDC VAM sur l'ensemble des supports de communication, et à être le relais de ce soutien financier vis-à-vis de la presse et autres médias sollicités ;
- Ne pas diffuser l'information de partenariat avec la CDC VAM avant d'avoir reçu le courrier de notification.

Je soussigné(e) (*Prénom, nom, fonction*) :

Représentant de (*dénomination légale de l'organisateur*) :

Atteste avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte les conditions.

Fait le _____ à _____

Signature :

Année 2023

Veillez envoyer ce dossier à :
CDC des Vallées d'Auge et du Merlerault
15 Rue Pernelle – 61120 VIMOUTIERS
Ou par mail à direction.generale@cdcvam.fr
AVANT le

DEMANDE DE SUBVENTION

1.1 Nom de la structure :

1.2 Sigle de la structure : Site Web :

1.3 Numéro de Siret (obligatoire) :

1.4 Adresse du siège social :

Code postal : Commune :

1.5 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention :

Nom : Prénom :

Code postal : Commune :

Téléphone : Courriel :

1.6 But de la structure :

.....

1.7 Activité(s) principale(s) de la structure :

1.8 Structure sportive agréée ou affiliée à une fédération agréée :

☐ Oui

☐ Non

Si oui, lesquelles (Indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle :

.....



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLEAULT

Page destinée aux associations

Composition du Bureau

Fonction	Nom / Prénom	Adresse postale	Téléphone Adresse mail
Président			
Trésorier			
Secrétaire			

Date de la dernière Assemblée Générale :

Composition de la structure au 31 décembre de l'année écoulée

Adhérents	Hommes	Femmes	Total
Adhérents uniquement encadrants			
Adhérents compétition 18 ans et +			
Adhérents compétition – de 18 ans			
Adhérents loisirs 18 ans et +			
Adhérents loisirs – de 18 ans			
Bénévoles (personne contribuant régulièrement à l'activité de l'structure, de manière non rémunérée)			
Nombre total d'adhérents			
Nombre d'adhérents du territoire CDC VAM			

Moyens financiers de la structure

Mise à disposition de locaux par :

☐ Un membre de la structure ☐ Commune de : ☐ CDC VAM

Adresse	Manifestation	Fréquence

Intervention des services techniques de la collectivité :

Sollicitez-vous les services techniques de la CDC VAM ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui à quelles fins, et quand ?

Organisation de réception	
Montage/démontage de structure	
Communication	
Autres, précisez :	

Mise à disposition de matériels de la collectivité :

Véhicules : ☐ Oui ☐ Non

Matériel informatique : ☐ Oui ☐ Non

Autres : ☐ Oui ☐ Non

Précisez :

Compte de résultat de la structure

Année 20..... Ou exercice du/...../..... au/...../.....

CHARGES	MONTANT En Euros	PRODUITS	MONTANT En Euros
60- Achats		70- Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	
Achats d'études et de prestations de services		Prestations de services	
Achats non stockés de matières et de fournitures		Vente de marchandises	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et de petits équipements			
Autres fournitures			
61- Services extérieurs		74- Subventions d'exploitation	
Sous traitance générale		Etat : (Précisez le(s) ministère(s) concerné(s))	
Locations		—	
Entretien et réparations		Région(s) :	
Assurances		CNDS	
Documentation		—	
Divers		Département(s) :	
62- Autres services extérieurs		—	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Commune(s) :	
Publicité, publication		—	
Déplacements, missions		—	
Frais postaux et télécommunications		Organismes sociaux (à détailler) :	
Services bancaires, autres		—	
63- Impôts et taxes		—	
Impôts et taxes sur rémunération		Fonds Européens	
Autres impôts et taxes		CNASEA (emplois aidés)	
64- Charges de personnel		Autres recettes (précisez)	
Rémunération des personnels		—	
Charges sociales		75- Autres produits de gestion courante dont cotisations	
Autres charges de personnel			
65- Autres charges de gestion courante		76- Produits financiers	
66- Charges financières		77- Produits exceptionnels	
67- Charges exceptionnelles		78- Reprises sur amortissements et provisions	
68- Dotations aux amortissements (provisions pour renouvellement)		79- Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES		TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87- Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et de prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DE PRODUITS	
RESULTAT		RESULTAT	

Fait le : à

Signatures :

Le Président

La structure



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

Bilan activités de l'année 2022

Bilan des réserves

Solde bancaire :

• Banque :

• Livret :

Projets activités de l'année 2023

Budget prévisionnel de la structure

Année 20..... Ou exercice du/...../..... au/...../.....

CHARGES	MONTANT En Euros	PRODUITS	MONTANT En Euros
60- Achats		70- Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	
Achats d'études et de prestations de services		Prestations de services	
Achats non stockés de matières et de fournitures		Vente de marchandises	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et de petits équipements			
Autres fournitures			
61- Services extérieurs		74- Subventions d'exploitation	
Sous traitance générale		Etat : (Précisez le(s) ministère(s) concerné(s))	
Locations		—	
Entretien et réparations		Région(s) :	
Assurances		CNDS	
Documentation		—	
Divers		Département(s) :	
62- Autres services extérieurs		—	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Commune(s) :	
Publicité, publication		—	
Déplacements, missions		—	
Frais postaux et télécommunications		Organismes sociaux (à détailler) :	
Services bancaires, autres		—	
63- Impôts et taxes		—	
Impôts et taxes sur rémunération		Fonds Européens	
Autres impôts et taxes		CNASEA (emplois aidés)	
64- Charges de personnel		Autres recettes (précisez)	
Rémunération des personnels		—	
Charges sociales		75- Autres produits de gestion courante dont cotisations	
Autres charges de personnel			
65- Autres charges de gestion courante		76- Produits financiers	
66- Charges financières		77- Produits exceptionnels	
67- Charges exceptionnelles		78- Reprises sur amortissements et provisions	
68- Dotations aux amortissements (provisions pour renouvellement)		79- Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES		TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87- Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et de prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DE PRODUITS	
RESULTAT		RESULTAT	

Toute structure ayant obtenu une subvention d'un montant de 1000 € ou plus s'engage à faire figurer le logo de la CDC VAM.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

Projet – Objet de la demande 2023

Un projet par page – Faire une photocopie de cette page à chaque demande (max.2)

- ☐ Subvention de fonctionnement, pour couvrir les charges courantes de fonctionnement de la structure
- ☐ Subvention de projet, pour financer une action ou un projet spécifique
- ☐ Subvention d'investissement, financement de biens d'équipement de la structure

Intitulé du projet :

Objectifs du projet :

Description du projet (dont date et lieu) :

Lieu de réalisation du projet :

Public visé (nombre, typologie, provenance géographique...)

Actions entreprises en faveur du développement durable et du respect de l'environnement :

Quels sont les moyens mis en œuvre pour promouvoir votre animation ?

Est-il prévu une participation financière du public pour participer à cette animation ?

- ☐ OUI
- ☐ NON

Si oui, merci de préciser les tarifs et conditions financières d'accès du public :

Budget prévisionnel du projet – Objet de la demande 2023

CHARGES	MONTANT En Euros	PRODUITS	MONTANT En Euros
REPORT N-1		REPORT N-1	
60- Achats		70- Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	
Achats d'études et de prestations de services		Prestations de services	
Achats non stockés de matières et de fournitures		Vente de marchandises	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et de petits équipements			
Autres fournitures			
61- Services extérieurs		74- Subventions d'exploitation	
Sous traitance générale		Etat : (Précisez le(s) ministère(s) concerné(s))	
Locations		—	
Entretien et réparations		Région(s) :	
Assurances		CNDS	
Documentation		—	
Divers		Département(s) :	
62- Autres services extérieurs		—	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Commune(s) :	
Publicité, publication		—	
Déplacements, missions		—	
Frais postaux et télécommunications		Organismes sociaux (à détailler) :	
Services bancaires, autres		—	
63- Impôts et taxes		—	
Impôts et taxes sur rémunération		Fonds Européens	
Autres impôts et taxes		CNASEA (emplois aidés)	
64- Charges de personnel		Autres recettes (précisez)	
Rémunération des personnels		—	
Charges sociales		75- Autres produits de gestion courante dont cotisations	
Autres charges de personnel			
65- Autres charges de gestion courante		76- Produits financiers	
66- Charges financières		77- Produits exceptionnels	
67- Charges exceptionnelles		78- Reprises sur amortissements et provisions	
68- Dotations aux amortissements (provisions pour renouvellement)		79- Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES		TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87- Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et de prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DE PRODUITS	
RESULTAT		RESULTAT	

La subvention sollicitée de€, objet de la présente demande, représente % du total des produits du projet.

Toute structure ayant obtenu une subvention d'un montant de 1000 € ou plus s'engage à faire figurer le logo de la CDC VAM.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

Les autres demandes de subvention

	MONTANT (en Euros)
Etat	
Fonds Européens	
Région	
Département	
Communes	
Organismes sociaux	
<i>Caf</i>	
<i>Msa</i>	
Dons	
Autres aides	
TOTAL	

Documents à joindre

Sans ces renseignements, votre dossier ne pourra être présenté au conseil communautaire.

- ☐ Lettre justificative de la demande de subvention
- ☐ Dossier de demande de subvention
- ☐ Retour du procès-verbal de l'Assemblée Générale
- ☐ Retour du rapport d'activité/action et financier de l'année écoulée
- ☐ Relevé d'identité bancaire

Attestation

Je soussigné(e) (Nom – Prénom) :

Représentant(e) légal(e) de l'structure :

Déclare :

* Que la structure est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants ;

* Exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;

* Que l'structure a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières ou en numéraire et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) :

☐ Inférieur ou égal à 500 000 €

☐ Supérieur à 500 000 €

DEMANDE DE SUBVENTION DE €

Au titre de l'année ou de l'exercice 2023

Fait le A

Signature et tampon